

MOBILITÉ

Locations des vélos à assistance électrique longues durées

Publié le 01 mars 2023



BOOSTEZ VOS DÉPLACEMENTS EN PASSANT À LA LOCATION LOOOOONGUE DURÉE !

A partir du 1er Mars 2023, Velodea propose a titre expérimental la location d'un Vélo à Assistance Electrique pour une durée de 12 mois à 45€ / mois seulement !

La location annuelle est réservée aux résidents et salariés de l'agglomération de Grand Lac. L'utilisateur s'engage sur un contrat de 1 an (renouvellement tacite). Une visite technique gratuite est obligatoire tous les 6 mois pour vous garantir un VAE en parfait état de fonctionnement au quotidien.

100 nouveaux vélos électriques

100 VAE ont été acquis par Grand Lac et seront mis en service à compter du 1er mars par VéloDéa. Cette action est un axe du Plan Vélo de Grand Lac voté en mai 2020. L'objectif est si possible d'accompagner plus spécifiquement les personnes n'ayant pas les revenus permettant d'acheter un bon vélo électrique. de toucher les secteurs périphériques et de viser un équilibre financier sans participation de la collectivité.

Tarif

<https://grand-lac.fr/information/actualites/locations-des-vae-longues-durees-12352?>

Le coût de location annuel du vélo est de **540 €** soit un prélèvement mensuel de **45€**. Les usagers salariés pourront prétendre au remboursement de la participation à 50% des employeurs puisque l'action est portée par un service public de location.

L'expérimentation de ce projet est soutenue financièrement par l'ADEME dans le cadre d'un appel à projet national visant au développement de la pratique du vélo.

Pour réserver votre VAE

> Contactez Vélodéa au **04 79 88 94 39**

Plus d'informations

> Retrouvez plus d'info sur le site [Vélodéa ici!](https://www.velodea.fr/) (<https://www.velodea.fr/>)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.